

# Les acteurs économiques réclament la 1<sup>ère</sup> transversale autoroutière de France en 2012

Communiqué de presse

Mardi 8 juillet 2008

Les acteurs économiques souhaitent alerter les pouvoirs publics sur l'absolue nécessité de respecter les échéances de la réalisation de l'**A89, première transversale autoroutière de France**. Il s'agit notamment d'engager au plus vite la procédure qui permettra de lancer les travaux des tronçons finaux de liaison entre l'A89 et l'A6 ainsi qu'entre l'A6 et l'A46. Soulignant l'impérieuse nécessité de livrer l'ensemble de l'axe et de ces connexions en **2012**, ils appuient sans réserve les actions de l'Etat et notamment des Préfets concernés pour mener à bien ce **chantier d'intérêt national et européen** et respecter son calendrier.

## Des enjeux européens

Avec l'élargissement de l'**Europe à 27 pays et son ouverture à de nouveaux pays** connaissant aujourd'hui une croissance supérieure à l'Ouest de l'Europe avec des taux annuels qui s'établissent entre 5 et 10 %, les entreprises françaises, mais aussi les centres de recherche et les universités, doivent disposer de **moyens d'accès rapides et modernes** vers ces nouveaux marchés dans une logique de coopération et d'échange renforcés.

Mais si les flux Nord-Sud sont correctement structurés par les voies routières, ferrées voire fluvio-maritimes, (cf future liaison Saône-Moselle) force est de constater que les **liaisons Ouest-Est** ne disposent pas d'une telle variété et performance des modes. En conséquence, l'A89 doit permettre de relier efficacement Lisbonne (Portugal) à Kiev (Ukraine), via Lyon, Turin et Budapest. C'est l'objet pour le rail de la liaison transalpine Lyon-Turin prévue à l'horizon 2025/2030. C'est également l'objet pour la route de la réalisation totale de l'A89 qui doit **relier en moins de 6 heures Bordeaux à Genève**. Cet axe autoroutier traverse **6 départements** représentant plus de **5 millions d'habitants, 2 millions d'emplois et 310 000 entreprises**. L'optimisation des échanges Bordeaux-Clermont-Roanne-Lyon représente un objectif majeur qu'il est nécessaire de conclure dans les meilleurs délais soit à l'horizon 2012. C'est là tout l'enjeu de la réalisation du barreau reliant l'A89 et l'A6 qui vient d'être soumis à l'enquête publique.

## Améliorer les fonctionnalités du carrefour lyonnais

La force d'une infrastructure repose sur la fluidité de l'ensemble de son parcours. Il est donc nécessaire d'assurer les bonnes connexions aux points d'entrée et de sortie des villes traversées. La congestion des nœuds d'infrastructures, le ralentissement des temps de déplacement apportent non seulement un surcroît de dégagement de CO<sup>2</sup>, mais également une perte de performance que certaines entreprises estiment à près de 5%.

Pour franchir correctement le carrefour lyonnais, l'objectif consiste à réaliser dans le même temps que la fin de l'**A89, sa connexion avec l'A6** sur une distance de 11 km. Cette étape permettra de fluidifier le trafic estimé à 60 000 véhicules/jour en 2012 et dont les 2/3 proviendront des communes du Rhône.

C'est sur cette base que l'accès à un certain nombre de grands équipements de dimension nationale et internationale sera amélioré pour un bassin de population de plus de 10 millions d'habitants. Par exemple, l'**Aéroport de Lyon Saint-Exupéry** pourra être atteint par cet axe en **une heure** depuis Clermont et en moins de 50 minutes depuis Roanne.

C'est la raison pour laquelle ces barreaux autoroutiers doivent être appréhendés dans leur utilité macro régionale et européenne.

## Un levier pour le développement économique des territoires

L'infrastructure ne peut constituer un but en soi, mais trouve sa valeur d'utilité collective dans les services et l'optimisation de l'accessibilité qu'elle procure. Des entreprises se retrouvent ainsi dans une situation de coopération densifiée grâce à la rapidité des déplacements qui est générée autant pour leurs salariés que pour leurs produits manufacturés. Les **fonctions d'approvisionnements et de livraisons** sont sensiblement améliorées. Tout ceci concourt directement à la croissance des entreprises concernées et à la création de nouveaux emplois, notamment dans les territoires que cet axe va permettre de désenclaver.

De Bordeaux à Lyon en passant par Clermont-Ferrand, Roanne, Saint-Etienne, Villefranche-sur-Saône, et la Bresse des coopérations économiques vont naître ou se renforcer dans des domaines aussi variés que la filière bois, l'agro-alimentaire (Pôle viande, charolais, vin...), la santé (Canceropôle), l'aéronautique, l'automobile et les pneumatiques, le textile, la métallurgie et le BTP. Ainsi, **la Trans'Européenne-A89** fédère le monde économique, les CCI, les organisations professionnelles (MEDEF territoriaux, CGPME) et interprofessionnelles (Fédérations des travaux publics, du bâtiment et des transports routiers), de Bordeaux à Lyon et en partenariat avec les collectivités locales. Ces coopérations économiques, dont l'A89 est le moteur, représentent un facteur indispensable à la vitalité économique des bassins d'emplois traversés.

## Réaliser une infrastructure dans la logique du développement durable

Le monde économique est parfaitement conscient de l'impact que peut représenter une infrastructure sur les territoires traversés tant pour les populations que pour les milieux naturels.

C'est la raison pour laquelle, il est nécessaire de tout mettre en œuvre pour réaliser une **infrastructure haut de gamme**, respectueuse des riverains comme de l'environnement.

Des murs anti bruit, des tranchés couvertes, des passages réservés pour la faune et la flore, des techniques d'enrobés utilisant des matériaux recyclables, des systèmes de signalisation pour informer de l'état du trafic, représentent autant de savoir-faire que l'on peut mobiliser pour réaliser un **tronçon innovant** et exemplaire. De même, les présents acteurs économiques veilleront à ce que le maître d'ouvrage puisse, dans le respect de la législation, mobiliser les PME des territoires traversés sur la mise en œuvre de certains lots dans la perspective du « **small business act** » à la française. Ainsi, il est préférable de réaliser un axe routier bien équipé plutôt qu'un foisonnement de micro-aménagements multiples qui créeront des désagréments au population locale. A long terme, il s'agit d'organiser le carrefour lyonnais selon le principe d'un double boulevard circulaire, concrétisant davantage la fluidité de cet axe Bordeaux-Genève.

## Signataires en page 3

## Signataires

CCI de Bordeaux  
Président  
Laurent Courbu

CCI de Clermont-Ferrand/Issoire  
Président  
Jean-Philippe Genova

CCI de Lyon  
Président  
Guy Mathiolon

CCI du Pays de Brive  
Président  
Jean-Louis Nesti

CCI de Riom  
Président  
Jean-Claude Jourdan

CCI du Roannais  
Président  
Jean-Bernard Devernois

CCI de Saint-Etienne/  
Montbrison  
Président  
André Mounier

CCI de Villefranche et  
du Beaujolais  
Président  
Noël Comte

CRCI Auvergne  
Président  
André Marcon

CRCI Rhône-Alpes  
Président  
Jean-Paul Mauduy

CGPME Aquitaine  
Président  
Serge Marcillaud

CGPME Auvergne  
Président  
Hervé Duboscq

CGPME Puy de Dôme  
Président  
Jean-Pierre Lavigne

CGPME du Rhône  
Président  
François Turcas

CGPME de Rhône-Alpes  
Président  
François Turcas

MEDEF Aquitaine  
Président  
Pierre Goguet

MEDEF Auvergne  
Président  
Hugues-Arnaud Mayer

MEDEF Corrèze  
Président  
Michel Grillon

MEDEF Creuse  
Président  
Daniel Conchon

MEDEF Gironde  
Président  
Pierre Goguet

MEDEF Haute-Vienne  
Président  
Philippe Guibert

MEDEF Limousin  
Président  
Daniel Conchon

MEDEF Loire  
Président  
Luc Brunel

MEDEF Loire Nord-  
Roanne  
Président  
Bernard Gabert

MEDEF Lyon-Rhône  
Président  
Bernard Fontanel

MEDEF Rhône-Alpes  
Président  
Patrick Martin

Fédération Régionale  
des Travaux Publics  
Rhône-Alpes  
Président  
Pierre Rampa

Fédération Française  
du Bâtiment  
Rhône-Alpes  
Président  
Bernard Fontanel

Fédération du Bâtiment  
et des Travaux Publics  
du Rhône  
Président  
Jean-Pierre Roche

Fédération Nationale des  
Transporteurs Routiers  
du Rhône  
Président  
Olivier Thievenaz

Fédération Nationale des  
Transporteurs Routiers  
de Rhône-Alpes  
Président  
Pierre Sibut

Office Interconsulaire des  
Transports et des  
Communications du  
Sud-Est  
Président  
Jacques Estour

**Contacts presse :** Aurélie Husson – Tél. 04 72 40 58 39 – [hussona@lyon.cci.fr](mailto:hussona@lyon.cci.fr)